

Pôle Pilotage et aide à la stratégie (PAS)
Institut des transitions
Anne Coubray

DESTINATAIRES :

Directions des Départements de recherche de
l'université de Bordeaux
Directions et conseils d'unités

27/03/2023

**Proposition d'une charte d'engagement Labos en transitions des
unités et plateformes des départements de recherche de
l'université de Bordeaux**

SYNTHESE

Cette note, pour partage avec les directions de Départements de recherche et directions et conseils d'unités, a pour objectif de restituer les travaux du groupe de travail qui s'est réuni en juin 2022 et de proposer pour signature une charte d'engagement Transitions environnementales et sociétales des unités et plateformes des départements de recherche de l'université de Bordeaux.

TABLE DES MATIERES

1	CONTEXTE	2
2	CHARTRE D'ENGAGEMENT « LABOS EN TRANSITIONS »	3
2.1	Préambule.....	3
2.2	Engagements sociétaux.....	4
2.3	Engagements environnementaux	5
2.4	Organisation et pilotage	6

1 CONTEXTE

Le Comité de Direction Recherche du 04 avril 2022 a validé l'ouverture du chantier d'inclusion des enjeux de transition environnementale et sociétale dans la recherche, autour de trois objectifs :

- **Objectif 1** : Mesurer et réduire les impacts environnementaux et sociétaux négatifs des activités de recherche, en premier lieu au sein des unités
- **Objectif 2** : Cartographier les recherches existantes en matière de transitions, en commençant par définir des critères de labellisation et d'indexation « transitions environnementales et sociétales »
- **Objectif 3** : Augmenter la contribution de la recherche aux transitions environnementales et sociétales à l'UB, notamment en travaillant sur des critères d'impact de la recherche

Afin d'adresser le premier objectif, un groupe de travail interdépartements s'est réuni à deux reprises en juin 2022. Il a réuni 35 participants au total, dont des représentants de 10 départements de recherche de l'université, ainsi que les référents développement durable du CNRS, de l'INRAE, de l'INSERM et de Bordeaux INP. Des référentes et référents transitions de l'UB au sein des unités et départements de recherche, ainsi que l'équipe projet RESET, étaient représentés.

La charte d'engagement transitions environnementales et sociétales proposée ci-dessous est issue du travail de ce GT. Elle s'inspire également des chartes et projets de charte partagés par les participants (projets de charte des départements STS et SBM, [charte des membres de l'IRIF](#) pour un environnement professionnel sécurisant et ouvert à la diversité...).

Suite au COPIL Transitions Recherche du 24 octobre 2022 et aux présentations en CODIR Recherche et Commission Recherche qui ont suivi, cette charte a vocation à être proposée à la signature par l'université de Bordeaux et les co-tutelles qui souhaiteront s'associer à la démarche et par les Départements de recherche de l'UB aux unités et plateformes de recherche qui leur sont rattachées. Elle pourrait être annexée, lorsque c'est possible, au règlement intérieur des unités.

Cette charte a pour intérêt d'être commune à toutes les unités de l'UB et d'être déclinée en objectifs et plans d'action spécifiques qui tiennent compte de la particularité de chaque unité.

Les recommandations du GT sont également que cette charte soit accompagnée d'un guide pour faciliter la récupération des données dans le cadre de l'utilisation de [GES 1point5](#) (outil d'évaluation de l'empreinte carbone des laboratoires proposé par le collectif Labos 1point5) et le suivi des indicateurs, d'un guide d'auto-évaluation pour suivre la réalisation des plans d'action et l'atteinte des objectifs, ainsi que d'un guide des bonnes pratiques.

Il est proposé que les unités puissent être labellisées en 2 étapes : 1/ signature de la charte ; 2/ auto-évaluation (mise en œuvre de plans d'action transformateurs sur la base du suivi des indicateurs).

2 CHARTE D'ENGAGEMENT « LABOS EN TRANSITIONS »

2.1 Préambule

Face aux défis environnementaux et à l'urgence de transformation systémique qui doit être engagée pour répondre à l'urgence écologique, le monde académique a une responsabilité particulière : promouvoir une recherche consciente des enjeux environnementaux, respectueuse des personnes qui la produisent, pour répondre aux enjeux à la fois éthiques et épistémologiques du sens de la recherche en période critique.

Comme l'ensemble des activités humaines, les activités de recherche ont une empreinte environnementale qu'il s'agit de réduire et embarquent des enjeux sociétaux, tels que l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion, qu'il est impératif de prendre en compte. En effet, les mesures de réduction de l'impact environnemental ne peuvent se faire au détriment des plus vulnérables et doivent prendre en considération les interdépendances entre transitions environnementales et sociétales. La transition environnementale d'une unité de recherche passe par la mobilisation de son collectif et donc par des actions en faveur du bien-être de ses membres et de son ambiance de travail. Par ailleurs, les principes de non-discrimination, de diversité et d'égalité sont la condition à la fois de la valorisation des compétences scientifiques réelles et d'une diversité des points de vue et des sensibilités, qui, tout comme la solidarité, sont facteurs d'une plus grande créativité au sein des collectifs de recherche. Or, cette créativité est aujourd'hui indispensable pour relever les défis des transitions. C'est pourquoi les objectifs de transitions environnementales et de solidarités sociétales sont associés dans cette charte.

Pour la crédibilité des alertes et des recommandations faites par les institutions de recherche, il est essentiel que les unités de recherche soient exemplaires et se dotent d'objectifs ambitieux, de plans d'action et d'outils de pilotage pour réduire leur empreinte environnementale et promouvoir l'égalité dans l'organisation de la recherche.

La charte de transition environnementale et sociétale des équipes de recherche s'inscrit dans le cadre d'une démarche volontaire de mise en œuvre des stratégies et réglementations européennes et nationales (loi de transformation de la fonction publique, circulaire des services publics écoresponsables, circulaire sobriété énergétique et exemplarité des administrations de l'Etat), y compris les objectifs de réductions d'émissions de CO₂ par secteur fixés par la stratégie nationale bas carbone (SNBC) de la France.

Elle vient en complément et en soutien des engagements et des actions menées par l'université de Bordeaux en tant que tutelle dans le cadre de sa responsabilité environnementale et sociétale : mise en œuvre depuis 2021 d'une Feuille de route des transitions inscrite dans son plan stratégique à horizon 2030, évaluation de cette politique par le Conseil des transitions environnementales et sociétales, audit extérieur dans le cadre de la labellisation DD&RS. Des actions structurantes sont ainsi engagées à l'échelle de l'établissement et ont vocation à être accentuées : rénovation énergétique des bâtiments et optimisation des installations techniques, développement du photovoltaïque, plan de mobilité inter-établissements, mise à disposition d'une salle d'hébergement informatique (SHM1) dotée d'une récupération de chaleur, objectifs de généralisation du tri et du recyclage, plan de préservation et de développement de la biodiversité, mise en œuvre d'un plan pour l'égalité des genres, structuration de réseau d'animation et de sensibilisation et déploiement d'un accompagnement. Les engagements de cette charte et les objectifs et plans d'action afférents sont cohérents avec les mesures prises à l'échelle de l'Etablissement dans le cadre de son plan de sobriété 2022-2023.

Cette charte d'engagement s'inscrit également dans la dynamique impulsée au niveau national par le collectif Labos 1point5 et en cohérence avec les stratégies portées par les établissements en cotutelle des unités sur le site.

2.2 Engagements sociétaux

L'unité/la plateforme signataire s'engage à

Garantir l'égalité de traitement et de chances et promouvoir l'ouverture à la diversité

Demander dans toute situation d'évaluation scientifique ou professionnelle : la production de recommandations afin d'éviter biais et discriminations ; la constitution de comités aux profils variés ; l'utilisation de critères transparents et objectifs ; une déclaration systématique de tout conflit d'intérêt, même léger, qu'il soit d'ordre relationnel, collaboratif ou hiérarchique.

Valoriser la diversité dans les recrutements, qui constitue une richesse, à la fois pour l'environnement de travail et pour le développement de la science et de l'excellence scientifique, et à l'entretenir dans sa communauté scientifique et professionnelle.

Appeler à la vigilance, dans les pratiques et la communication, afin d'entretenir et de valoriser la diversité présente au sein de l'équipe, et encourager ses membres à faire de même.

Promouvoir la dignité personnelle, le respect du travail et des personnes

Garantir un climat de confiance et de respect, où toute personne est bienvenue et encouragée à s'exprimer et où le travail de chacun et chacune est pris en compte et respecté, avec une attention particulière aux pressions qui peuvent être exercées à l'encontre des doctorantes et doctorants ou des personnels de soutien à la recherche, ainsi qu'à toute forme de harcèlement psychologique.

Garantir la protection contre toute forme de violence

Mettre en place une politique de prévention contre tout acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissement sexiste ou homophobe et les combattre fermement ; refuser en particulier : la diffusion de propos, d'images ou de vidéos à caractère raciste, antisémite, sexuel, discriminatoire ou violent ; les propos déplacés sur l'habillement ; les questionnements portant sur l'intimité, l'orientation et les pratiques sexuelles ; les contacts physiques non sollicités ; les attentions non réciproques, ou les sollicitations non désirées, à caractère sexuel ou amoureux, ainsi que des demandes de sorties insistantes malgré le refus.

Suivre dans le temps des indicateurs d'égalité et de diversité

- Répartition sexuée MC, PU et HDR / CR et DR / doctorant et postdoc / ASI, IGE et IGR / Catégories A, B et C BIATSS et ITA / BAP BIATSS et ITA
- Répartition sexuée des responsabilités scientifiques – direction équipe projet, axes de laboratoire...
- Répartition sexuée des responsabilités administratives (RAF...)

- Répartition sexuée des promotions scientifiques et administratives
- Répartition des agents BOE par corps

2.3 Engagements environnementaux

L'unité/la plateforme signataire s'engage à

Faire preuve de sobriété afin de réduire les consommations énergétiques directes et indirectes

Proscrire les équipements de chauffage et climatisation individuels installés sans concertation avec le pôle Patrimoine et environnement ; réduire les températures de consigne de chauffage des bureaux et limiter autant que possible les températures de refroidissement des équipements scientifiques (congélateurs) ; optimiser et mutualiser l'utilisation des équipements fortement consommateurs ; optimiser l'allumage/veille/extinction des équipements ; maximiser le recours à l'hébergement informatique.

Réduire l'empreinte liée aux missions en favorisant le train plutôt que l'avion ou la voiture, en incitant à l'autopartage pour les déplacements professionnels groupés sur des courtes et moyennes distances, en favorisant le regroupement des missions et en interrogeant leur plus-value, en promouvant les audio ou visioconférences dès que le déplacement peut être évité.

Maîtriser l'impact des achats et nouvelles acquisitions : remplacer les équipements anciens et/ou surconsommateurs par des solutions plus sobres ; mutualiser dès que possible et limiter l'achat de nouveaux équipements ; allonger le cycle de vie des équipements via la souscription de garanties longues à l'achat ; limiter le recours aux marchés traités et privilégier l'offre végétarienne ; limiter l'achat de goodies et ne retenir que ceux qui sont cohérents avec les objectifs de cette charte ; prévenir les achats non nécessaires de fin de contrats.

Réduire les déchets, recycler et préserver les ressources naturelles

Promouvoir une gestion écoresponsable des consommables de laboratoires en limitant la consommation de papier, le recours aux plastiques à usage unique, l'achat de solvants et en favorisant la mutualisation et le recyclage dès que possible.

Réduire la consommation d'eau.

Suivre dans le temps des indicateurs d'empreinte carbone via GES 1point5

- Empreinte carbone des bâtiments
- Empreinte carbone des déplacements
- Empreinte carbone du matériel informatique
- Empreinte carbone autres achats

2.4 Organisation et pilotage

L'unité/la plateforme signataire s'engage à

Elaborer et piloter des plans d'action relativement aux engagements ci-dessus

Se doter d'objectifs précis sur les différents enjeux et relativement aux indicateurs suivis et de plans d'action dans le temps pour les atteindre :

Au vu de la spécificité des activités de recherche et de l'état des lieux au sein de chaque unité, les objectifs et les plans d'action seront spécifiques à chacune d'entre elles. Ils seront cependant établis en conformité avec les normes d'action et prescriptions du plan de sobriété de l'établissement. Des convergences et bonnes pratiques pourront être mises en place à l'échelle d'un Département ou de l'établissement lorsque cela est pertinent.

Insérer, si possible, l'unité de recherche dans le réseau des laboratoires en transition du GDR Labos 1point5 (CNRS, INRAE, ADEME, INRIA).

Participer au réseau des référents transitions environnementales et sociétales

Participer et échanger au sein de la communauté des référentes et référents transitions du Département et de l'établissement, animée par l'université de Bordeaux, via la nomination d'un ou plusieurs référents au sein de l'unité.

Intégrer au sein du conseil de l'unité la référente ou le référent transition de l'unité.

Communiquer, animer et sensibiliser la communauté de recherche de l'unité.

Traduire la réflexion autour des enjeux environnementaux et sociétaux dans la vision et les projets de recherche de l'unité

S'engager dans une réflexion sur la contribution des recherches de l'unité aux enjeux de transition et sur la prise en compte des enjeux de genre dans les recherches (des questionnaires sont mis à disposition pour accompagner cette réflexion).